

République Française
COMMUNE de Chazemais

Réunion du 6 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le six juin à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation : 30/05/2023

Ont participé : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, , GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Thierry CHARRET) ; KURAST Xavier (a donné procuration à Lionnel THOMAS) ; JAMET Jérôme (a donné procuration à Christophe LECLERC)

M.GUIGNARD Sébastien, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°31/2023

Travaux de voirie 2023 - choix de l'entrepreneur et demande d'attribution définitive de la subvention départementale

CONSIDÉRANT l'inscription budgétaire prévisionnelle d'un montant de 39 000,00 euros pour la réalisation de travaux d'investissement sur la voirie, et après consultation ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de retenir la proposition financière de l'entreprise suivante pour la réfection de trois chemins :

| Objet | Entreprise retenue | Montant HT | Montant TTC |
|-------------------------------|--------------------|------------|-------------|
| Chemin de La Bellevue | COLAS | 7 198,00 | 8 637,60 |
| Route du Désert - zone 2 | COLAS | 20 821,00 | 24 985,20 |
| Chemin du Centre de la France | COLAS | 4 455,00 | 5 346,00 |
| | | 32 474,00 | 38 968,80 |

Pour les deux premiers dossiers, le Conseil départemental de l'Allier, dans le cadre du dispositif VOIRIE, a donné un accord de principe pour un subventionnement de 8 405,70 euros (soit 30% du montant HT de 28 019,00 €). Une demande d'attribution définitive de subvention va être adressée au département sur la base du devis accepté.

ADOpte à l'unanimité la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.
CHAZEMAIS, le 7 juin 2023
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

